

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS B

Conduite accompagnée

Les objectifs de la formation

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- Durée de la formation : 20 heures minimum.
- Lieu de la formation : agence de Merville.
- Avoir 15 ans minimum.
- Dates de formation : contacter notre bureau.

EVALUATION DU NIVEAU

- Durée de l'évaluation : environ 1 heure sur application Code Rousseau.
- Procédure
 - PROFIL ET MOTIVATION
 - CONNAISSANCE DE LA SIGNALISATION
 - CONNAISSANCE DU VEHICULE
 - EXPÉRIENCE DE LA CIRCULATION

MODALITÉS DE SUIVI

- Le suivi pédagogique est effectué par le biais d'une application dématérialisée «Code Rousseau Formateur», lien internet pour la formation (compétences et observations)

**LA CATEGORIE B -AAC - 15 ANS**

Formation pratique mini : 20 HEURES

Durée du permis probatoire : 2 ANS

- Un rendez-vous préalable
- Minimum 1 an et 3000 km de conduite accompagnée
- Au moins 2 rendez-vous pédagogiques

Préambule :

Le permis B - AAC permet la conduite de :

- Véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises.
- Véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Le permis B - AAC autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :

- Si le PTAC de la remorque est ≤ à 750 kg.
- Si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est ≤ à 3,5 tonnes.

LES OBJECTIFS THÉORIQUES B - Conduite Accompagnée**Les objectifs de la formation :**

- Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.
- Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Équipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

LES OBJECTIFS PRATIQUES B -Conduite Accompagnée

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. • Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. • Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. • Démarrer et s'arrêter. • Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. • Utiliser la boîte de vitesses. • Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. • Regarder autour de soi et avertir. • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. • Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. • Adapter l'allure aux situations. • Tourner à droite et à gauche en agglomération. • Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. • Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. • S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et maintenir les distances de sécurité. • Croiser, dépasser, être dépassé. • Passer des virages et conduire en déclivité. • Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. • Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. • Connaître les règles relatives à la circulation inter-filées des motocyclistes. <p>Savoir en tenir compte.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre un itinéraire de manière autonome. • Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. • Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. • Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. • Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...). • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. • Pratiquer l'écoconduite.

SANCTIONS ET EPREUVES B - Conduite Accompagnée

Épreuve théorique générale : le code *ETG	<ul style="list-style-type: none"> • 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code. • Valable 5 ans ou 5 épreuves.
Épreuve pratique	<ul style="list-style-type: none"> • 32 minutes. • Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute. • Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière. • Une question de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.

Examen et validation par l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Les permis de conduire de la catégorie B ont une durée de validité de 15 ans.

*** Vous n'avez pas à repasser le code si vous êtes titulaire d'un autre permis depuis moins de 5 ans.**